

# — LES ÉCOLOGIES DES MOBILISATIONS URBAINES

**Nathalie Blanc**, Directrice de recherche  
LADYSS (CNRS) et Directrice du LADYSS  
Université Paris-Diderot

Courriel :  
Nathalie.blanc@wanadoo.fr

## RÉSUMÉ

Qu'est-ce qu'une ville d'un point de vue environnemental ? La question reste largement posée. Cet article analyse l'évolution de l'écologie urbaine au cours des deux dernières décennies dans les politiques et les recherches urbaines françaises. Il montre que l'importance des principes du « développement durable » a considérablement diminué dans les politiques publiques aux côtés de la montée en puissance des approches sectorielles fondées sur le rendement et le contrôle. La recherche urbaine s'est également centrée sur les techniques d'adaptation de la ville aux transformations environnementales, indépendamment des dynamiques sociales et spatiales.

Face à ces transformations de l'action publique, i.e. la gestion centralisée et sectorielle des politiques urbaines, des mouvements collectifs de la société civile développent des initiatives qui sont fondées sur une coopération ancrée territorialement. Par conséquent, la gouvernance urbaine de la nature reflète les conflits entre les politiques centralisées et la réalité beaucoup plus composite et fragmentée de la gouvernance de la nature dans la ville. Nous utilisons les expressions conceptuelles de formes environnementales et d'habitabilité pour instruire le dossier des agencements matériels et symboliques créés par ces mobilisations collectives plus ou moins formalisées.

## MOTS-CLÉS

Environnement urbain, écologie urbaine, écoconception, métabolisme territorial, environnementalisme citoyen.

## ABSTRACT

What is a city from an environmental point of view? The question remains largely unanswered. This article analyzes the evolution of urban ecology in the past two decades in political and French urban research. It shows the importance of «sustainable development» principles has declined significantly in public policy alongside the rise of sectoral approaches based on performance and control. Urban research has also centered on adaptation techniques to the city environmental transformations, regardless of social and spatial dynamics.

Faced with these transformations of public action, ie centralized and sectoral management of urban policies ill-suited to deal with the urban socio-environmental complexity, collective movements of civil society developed initiatives that are based on territorial cooperation. Consequently, urban governance of nature reflects the conflict between centralized policy and much more composite reality and fragmented governance of nature in the city. We use the conceptual expressions of environmental forms and livability to investigate the case of material and symbolic arrangements created by these more or less formalized collective movements.

## KEYWORDS

Urban Environment, Urban ecology, ecoconception, territorial metabolism, civic environmentalism.

—

## — INTRODUCTION

Nombreux sont les projets de naturalisation des villes. Il existe des grands projets d'infrastructures vertes dans les villes de Singapour, New-York, Montréal, Bruxelles, et dans une moindre mesure, Paris, Tokyo, Séoul. Les pays africains, par exemple, commencent à prendre en compte la tradition des jardins potagers. Outre l'attrait que comportent ces espaces à caractère naturel pour les citadins (jardins, facades, toits, espaces résiduels, friches urbaines, mais aussi des tours végétales parfois qualifiés d'immeubles comestibles ou des fermes urbaines...), la naturalisation des villes répond à la mise au travail du vivant végétal. Les services écosystémiques montrent le rôle régulateur, d'approvisionnement, culturel de la biodiversité urbaine (protection des bâtiments contre le soleil, absorption de particules fines, rétention des eaux de pluie, accroissement de la biodiversité, etc.). L'écologie urbaine est donc aujourd'hui une expression pleine de sens pour les autorités locales. Cependant, les villes manquent encore de recul pour juger de la valeur environnementale, en termes d'adaptation au changement climatique, de ces transformations urbaines.

Du côté de la recherche, en France, le *Programme Interdisciplinaire Ville et Environnement* (PIRVE) a ouvert la voie à l'exploration de la place des villes dans leur environnement et de la ville comme environnement. Il reste bien évidemment à prolonger ces travaux en comprenant plus finement les relations entre la fabrique d'un environnement ordinaire, à des échelles locales, et le métabolisme urbain régional (Barles, 2015). L'écologie urbaine est, encore aujourd'hui, un chantier en construction et les rapports entre environnement et ville sont loin d'être totalement explicités (Barles, Blanc, 2016). Améliorer notre compréhension des conditions d'une habitabilité de l'environnement urbain nécessite de considérer ces rapports dans leur complexité historique sur des échelles de temps longs et à différentes échelles spatiales. La dépendance à l'environnement régional et global ainsi que la multiplication, et la parcellisation des zones d'alimentation de la ressource se sont accrues considérablement ces dernières décennies, aux dépens d'une autonomie urbaine, notamment avec la croissance de la demande énergétique et matérielle. Quelques soient les différences entre les villes et les métropoles, elles concernent principalement le rythme et l'ampleur de ces transformations, ainsi que les grandeurs de ces déplacements de matière. Les modes de gouvernance des natures urbaines jouent également un rôle central dans la structuration des écologies des villes, renvoyant notamment aux places respectives de la ville, des gouvernements régionaux, fédéraux et/ou nationaux (Blanc et al., en cours). Les réseaux de villes et de gouvernements locaux contribuent à de nouvelles formes de régulation, ainsi que les alliances entre

gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Les mobilisations collectives et les activistes doivent construire des réseaux d'action au-delà des politiques publiques environnementales.

Dans un contexte de transition écologique, d'inégalités territoriales importantes, de la montée en puissance des alternatives écologiques, quelle sorte de fabrique urbaine, et quelle gouvernance s'agit-il de mettre en œuvre pour faire face aux enjeux de la transformation écologique ? Où en est, dès lors, l'écologie urbaine au présent, et que manquent-il aux analyses écologiques conduits depuis les années 1970 ? Notre hypothèse est que la transformation écologique implique les mobilisations citoyennes, la transformation culturelle des rapports à l'environnement. Jusqu'ici de nombreux débats se sont concentrés sur les innovations socio-techniques et la manière dont ces innovations servent des fonctions sociales et économiques à plusieurs niveaux (Geels, 2002; Berkers et Geels, 2011). Dans ces débats, l'approche de la transformation sociale est linéaire, tout en prenant en considération les évolutions technologiques et les interactions des différents niveaux (Geels et Schot, 2007), négligeant le plus souvent la dimension territoriale de l'action collective. Cette tendance est décrite comme relevant de la « technicisation » (Aspe et Jacqué, 2012). Pour ces deux auteures, l'institutionnalisation de l'environnement se traduit par deux processus conjoints : l'avènement d'une gestion technique de celui-ci impliquant que seuls les acteurs bénéficiant d'une légitimité technique sont reconnus aptes à se saisir de la question ; une tendance à l'individualisation des responsabilités anthropiques vis-à-vis de la crise environnementale. Dans ce contexte normatif, c'est avant tout une action personnelle dépolitisée, routinière, qui permettrait d'enrayer le phénomène. Parallèlement, la prégnance de cette approche technique et rationaliste aboutit à la production d'une nature rendant son approche sensible largement inopérante, et tend ainsi à maintenir deux appréhensions de la nature, objective et subjective.

Pourtant, la question écologique est, aujourd'hui, à penser selon la double modalité d'une crise sociale et environnementale des territoires. En effet, se pose la question de la recherche d'un modèle de ville habitable au futur, dans un contexte de changements partiellement imprévisibles, mais nécessitant une résistance à une sécheresse et une chaleur croissante. Il faut abandonner sans nostalgie « *l'héritage du 19<sup>e</sup> siècle ébloui par le progrès des sciences et des techniques, par la rupture du lien établi entre émancipation et ce que j'appellerai une version 'épique' du matérialisme : une version qui tend à substituer à la fable de l'Homme 'créé pour dominer la nature', l'épopée d'une conquête de cette même nature par le travail humain* » (Stengers, 2009 : 72). L'objectif est de revoir les modes culturels d'appréciation des natures et milieux urbains.

Après une réflexion sur l'écologie urbaine au présent, nous tenterons d'argu-

menter de l'intérêt d'infléchir les développements futurs des villes au profit d'une prise en compte de la diversité des mobilisations sociales et environnementales.

## — ÉCOLOGIE URBAINE AU PRÉSENT

Dès les années 1970, bousculant la vision anti-nature de la ville (Blanc, 1998; Barles, Blanc, 2016), la problématique « écologique » met en question les réflexions sur la production des espaces urbains et les manières d'y vivre. La fabrique de la nature dans les villes a suivi depuis lors un chemin tortueux. Prolongeant les approches en termes d'écosystèmes urbains des années 1970 (Duvigneaud, 1974) et les approches en termes de municipalisme environnemental des années 1980 (Garnier, 1994), le développement durable a transformé la prise en compte des problématiques urbaines. La mise en place des Agendas 21 locaux, nés à la suite du rapport Brundtland (1987) et du Sommet de Rio (1992), la signature de la charte d'Aalborg en 1994, et les nombreux sommets des Villes Durables depuis lors, mettent en exergue une dynamique d'intégration des enjeux de l'écologie urbaine. L'expression de "Ville Durable" a facilité le développement d'un projet qui intègre les différentes dimensions de l'environnement (biodiversité, climat, etc.) et prend en considération les populations grâce à l'invention de nouvelles formes de gouvernance (Rumpala, 2010). En conséquence, les notions de gouvernance et de développement durable se sont développées côte à côte dans les années 1980 (Adger et al., 2003 ; Jordan, 2008 ; Meadowcroft, 2007).

Le développement durable a été présenté comme ayant le potentiel de renouveler les politiques publiques en contrecarrant les approches sectorielles (qui séparent l'énergie, le climat et la biodiversité, etc.) (Adger and Jordan, 2009; Béal, Gauthier and Pinson, 2011; Whitehead, 2003). Cependant, plus récemment, sous l'impulsion des politiques publiques néo-managériales toujours plus dominantes (Bezès, 2008; Epstein, 2013; Le Galès and Scott, 2010), les politiques urbaines – incluant les politiques climatiques, les politiques de biodiversité urbaine – ont favorisé des approches sectorielles centrées sur la performance et le contrôle (Beal, 2011; While, Jonas and Gibbs, 2010). En conséquence, la conception procédurale du développement durable qui prévaut jusque dans les années 2000, qui met en valeur la gouvernance multi-acteurs va être progressivement remplacée par des approches managériales, et par des systèmes de poursuite d'objectifs restreints de d'évaluations quantitatives. Le déploiement de politiques sectorielles dans le champ environnemental (climat, biodiversité, etc.) a rendu ce phénomène particulièrement sensible (Beal, 2011; While, Jonas and Gibbs, 2010). La performance,

l'évaluation et les indicateurs de contrôle sont des composants clé de cette gouvernementalité basée sur les instruments (Lascoumes and Le Galès, 2004), une des caractéristiques majeures des dynamiques néo-libérales présentes en particulier en ville (Le Galès and Lorrain, 2003).

Confronté aux transformations de l'action publique, i.e. une gestion centralisée et sectorielle des politiques environnementales peu à même de prendre en charge les complexités des territoires, des mouvements collectifs qui ont émergé de la société civile développent des initiatives coopératives, s'impliquant dans des approches locales de transformation écologique. Ces développements sont considérés comme des tentatives de prise en charge à bas coût de problèmes socio-territoriaux par la puissance publique. Néanmoins, il est également possible de prendre en compte ces approches qui favorisent l'autonomisation des populations et d'examiner leur rôle dans la transformation des politiques publiques et de la politique (Blanc, Emelianoff, 2008). Confronté au déclin de la participation et au développement du vote dit protestataire, il semble nécessaire de réfléchir à la vitalité du système démocratique et sa capacité à développer une "gouvernance collaborative" (Sirianni, 2009). En d'autres termes, la gouvernance urbaine de la nature fait écho à des conflits entre une gouvernance centralisée et la réalité composite et fragmentée de la gouvernance de la nature urbaine. La compartementalisation des initiatives et des stakeholders ainsi que leurs alliances et conflits d'usage autour de ces espaces conduit la manière d'organiser et de légitimer des espaces et des éléments à caractère naturel privés ou publics, individuels ou collectifs, mélangeant des dynamiques locales à des politiques régionale, nationale et même internationale. En somme, depuis Rio en 1992, l'écologie urbaine s'est développée en trois temps : un premier temps s'est construit autour des idées de transversalité de l'action publique et de recherche aux prises avec les enjeux de la complexité et de la pensée systémique. Les politiques publiques et les urbaines se sont ensuite sectorisées, au point de se développer en silo. La recherche a réfléchi aux problèmes environnementaux en termes de solutions. On verrait aujourd'hui un troisième temps de l'action publique en matière environnementale avec une reterritorialisation des enjeux et des modes de gouvernance autour de la prise en charge des territoires.

Le champ de la recherche urbaine est également dominé par des enjeux d'éco-conception de l'habitat, économe en ressources, à faible impact sur l'environnement et compatible avec la biosphère. Certes, la naturation, les capacités d'adaptation aux transformations environnementales, et la résilience urbaine dans un contexte de crises multidimensionnelles, sont mises en avant. Cependant, il s'agit avant tout de l'exploitation d'une nature urbaine considérée, dans la plupart des cas, en des termes productifs. La nature est mise au travail, qu'il s'agisse d'épuration des eaux usées, de rendement agricole, ou de végé-

talisation des toitures, pour ne citer que ces quelques exemples. La nature est ainsi appelée à rendre des services. Cette vision en oublie la complexité écosociosystémique du vivant humain et non-humain.

En vérité, on peut parler de « verrouillage » dès lors qu'il s'agit d'écologie urbaine : un ensemble de régimes de fonctionnement articulés verrouillent une trajectoire, condamnent à l'insignifiance toute possibilité de créer d'autres rapports (Stengers, 2014). Ainsi, si la prospective envisage plus largement la question des modes de vie, elle adopte cependant une vision peu en phase avec l'actualité des politiques en la matière qui intègrent plus largement des solutions techno-centrées, et à la marge les question de société. Comment renforcer une dynamique allant dans le sens de la prise en compte des manières de s'adapter des populations, des collectifs et des individus ? Comment prendre en compte ces réalisations infinitésimales qui tissent les vies ordinaires, dans le sens d'une transformation écologique ? Comment enfin rendre compte de la dynamique tendant à distribuer des « agentivités », c'est à dire des pouvoir d'agir, aux éléments de nature-culture, que ce soient des plantes, des animaux, ou des éléments du substrat ? Notre lecture de l'écologie urbaine s'appuie sur la manière dont les acteurs ont de revoir leur environnement, en fonction d'injonctions politiques, scientifiques, et plus largement culturelles. Les outils proposés, dans cet article, sont destinés à, bien sûr, alimenter une réflexion à approfondir collectivement.

## — LES MOBILISATIONS ENVIRONNEMENTALES

Tournons nous, à présent, du côté des mobilisations environnementales. La prise en charge de l'environnement ne peut ainsi se comprendre qu'en considérant qu'elle met simultanément en jeu les formes démocratiques et les représentations de la nature. C'est peut-être là la conséquence de l'histoire conjointe de la démocratie participative et de la prise en charge de l'environnement telle qu'on la connaît aujourd'hui : elle aurait lié durablement ces deux questions, faisant qu'il est désormais impossible de penser l'une sans l'autre.

Du côté français, il est remarquable que l'action collective soit dominée par l'injonction participative émanant des pouvoirs publics (Bacqué et Gauthier, 2011) aux dépens de la reconnaissance des mouvements spontanés et de l'action directe plus ou moins formalisée. La mobilisation de la société civile dans le cadre de la démocratie participative représente une accélération et une transformation notable des structures traditionnelles d'engagement. L'association a su acquérir une légitimité démocratique faisant face à la légitimité des savoirs de « l'expert » professionnel (Pestre, 2011). Ce processus d'acquisition d'un pouvoir permettant d'agir sur le monde a notamment sou-

vent été investi au travers de l'idée d'empowerment. La difficile traduction de cette réalité anglo-saxonne lui a conféré longtemps une certaine plurivocité. Si donc le concept d'empowerment fait aujourd'hui l'objet de critiques (Béal et al., 2011), sans doute est-il abusif de ne pas considérer les logiques d'auto-nomisation que ces dynamiques citoyennes permettent, et d'en réfléchir la portée en terme d'évolution large, symptomatique d'un changement sociétal (Bacqué, Biewener, 2013 ; Blanc, Emelianoff, 2008). Il faut analyser, autrement dit, les transformations culturelles impulsées par les sociétés civiles dont les formes associatives soutiennent l'effort. En effet, les formes que prennent ces mobilisations sont extrêmement variées (manifestation, occupation d'espaces, camps spontanés, guerrilla gardening, jardins sauvages, etc.). Dans la mesure où nous assistons aujourd'hui à l'émergence de nouvelles formes d'engagement (Douay, Prévot, 2012) construites autour de l'action directe, non médiatisées par des institutions ou des partis, l'analyse de ces espaces spontanés d'appropriation civique révèle leur importance politique. Et ceci, notamment, car l'une des tensions majeures – la tension environnementale – que subissent les institutions aujourd'hui procède du territoire ; élément notable qui enjoint les sciences humaines et sociales à prendre en compte les espaces vécus (Blanc, 2004) de manière neuve.

Ces mobilisations mettent en scène des sentiments d'injustice et de révolte face à l'action publique ou aux effets déprédateurs du marché concernant les usages de l'espace urbain et la création d'écologies urbaines de moindre qualité. Les exemples et motifs de revendication se déclinent en de multiples registres : recherche d'une qualité de vie, droit à la ville et droits *dans* la ville (questions d'accessibilité), justice socio-spatiale, justice environnementale, etc. Les formes d'adaptation et d'innovation en réponse à des contraintes démographiques et environnementales plurielles se doivent aussi d'être analysées comme des stratégies de revendications silencieuses. Il convient donc d'interroger la manière dont ces mobilisations renouvellent les formes d'action collective jusqu'à la refonte des milieux de vie, bousculant par voie de fait les bornes de ce qui est « politique » et de ce qui ne l'est pas (Cefaï, 2009) – autrement dit les répertoires de représentation. Il est important de penser le politique hors le politique et saisir le renouvellement des formes démocratiques (Ion, 2001). Les territoires de coopération environnementale doivent associer les organisations de la société civile, les acteurs publics et privés dans la production d'une gouvernance équitable des natures urbaines.



## — ACTEURS EN RÉSEAUX

Du côté français toujours, les analyses de ces mobilisations mettent en lumière l'importance des acteurs intermédiaires qui agissent parfois comme des leaders du réseau ou d'intermédiaires entre les réseaux et les différents niveaux, ainsi que le rôle des réseaux dans la construction des territoires métropolitains. Il existe de nombreuses associations dont le but est d'aider à la création de jardins : par exemple, les Ajoncs à Lille, Les Jardins d'aujourd'hui à Bordeaux, Graines de jardin à Paris, Les Jardins d'Amélie à Marseille et Le Passe-Jardin à Lyon. Ces associations font partie d'un réseau national connu sous le nom «Le Jardin dans tous ses états» qui fonctionne par le biais des correspondants régionaux et des groupes de travail. Le fil conducteur de leurs approches est de soutenir un projet que si les habitants sont suffisamment motivés. Ces initiatives nées dans le giron de la société civile reçoivent différents types de soutien des municipalités. Dans d'autres contextes, les institutions, à savoir les responsables de la politique urbaine ont inclus la fabrique d'une ville végétalisée dans leurs programmes de développement social urbain pour les quartiers défavorisés. De nouveaux outils tels que les chartes, accords et documents définissant de nouveaux usages (par exemple, «0 phyto», pour le jardinage sans pesticides) relie ces associations aux pouvoirs publics.

Dans le même temps, les réseaux sans but lucratif (par exemple, Energie Cités) et transversales aux réseaux urbains sont devenus plus actifs. Militants écologistes et verts soutiennent que les autorités locales et les villes, entre autres, peuvent contribuer à une nouvelle forme de régulation politique mondiale : « *Le cadre de l'analyse [de la ville durable] ne peut pas rester au niveau local, mais devra tenir compte des moyens complexes dans lequel la gouvernance environnementale mondiale est médiée vis-à-vis des échelles locales, nationales et mondiales* » (Bulkeley et Betsill, 2003 : 26). L'autonomie politique accrue des villes a, à son tour, donné lieu à la mise en œuvre de la gouvernance territoriale qui est parfois en conflit avec la région administrative. Les militants et les villes peuvent construire des réseaux d'action qui fonctionnent progressivement vers une vision de la durabilité. Ces réseaux municipaux sont enracinés dans un passé historique de coopération et de jumelage; ceux-ci sont maintenant renouvelés grâce à l'abandon des cadres étatiques de l'action politique en faveur de la gouvernance multi-échelle qui coupe à travers les politiques nationales. Il existe donc des processus de traduction et d'interprétation des enjeux environnementaux tant horizontalement entre les associations, par exemple, que verticalement, de l'État à l'habitant. De tels réseaux se sont également développés verticalement et impliquent les habitants, les associations locales et les environnements à la source de leur engagement.

## — PISTES DE TRAVAIL

À prendre comme point de départ les mobilisations environnementales, il devient pertinent de proposer des outils pour comprendre leur place dans la transformation écologique des territoires et l'implantation d'une culture durable. En effet, dans la mesure où ces alternatives citoyennes iraient dans le sens d'une écologie urbaine soutenable, elles amènent une innovation qu'il s'agit d'apprécier ou d'évaluer. Nous choisissons deux outils conceptuels pour analyser la contribution des mobilisations collectives à l'environnement public – néologisme qui nous permet d'introduire l'espace de débats publics autour de l'environnement.

L'expression conceptuelle de **forme environnementale** permet de comprendre les entités matérielles formées par les collectifs bio-physico-chimiques. Il s'agit de retracer l'émergence de chaque forme, de la banquise à la Terre, du récit de la conquête de l'Afrique à l'Ode à la nature, dans la mesure où chacune ne peut émerger que dans la mesure des autres. Par exemple, les jardins partagés sont des formes environnementales susceptibles d'être évaluées sous un double plan écologique et concret, matériel et symbolique, nous référant aux travaux du Nouveaux Matérialismes<sup>1</sup> qui justifient d'une co-émergence nature-culture, d'une pensée contextualisée (mais réaliste) des processus bio-physico-chimiques. Dès lors, on peut penser que la matière a des capacités morphogénétiques propres, et génère des assemblages concrets, dont la description et la compréhension doivent remplacer celles des généralités réifiées. Les Nouveaux Matérialismes s'opposent ainsi aux théories transcendantales, humanistes et dualistes qui hantent l'histoire philosophique en proposant un décalage permettant de saisir le déplacement des flux de la nature et de la culture, de la matière et de l'esprit, et l'ouverture d'une théorie active de la formation.

Si l'expression de **formes environnementales** met en avant le caractère identitaire du territoire produisant un consensus collectif, le concept d'**habitabilité** (Blanc, 2010) permet d'évaluer un lieu qui offre des possibilités suffisantes de création et d'adaptation aux individus. Différents travaux de recherche ont eu pour objet de redonner de la présence à l'acteur dans l'approche des territoires et des politiques publiques dans la perspective de sortir des lectures globales

---

<sup>1</sup> Rick Dolphijn & Iris van der Tuin, *New Materialism : Interviews & Cartographies* (Ann Arbor, MI : Open Humanities, 2012) ; Karen Barad, *Meeting the Universe Halfway : Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning* (Durham, NC : Duke University Press, 2007) ; Manuel DeLanda, *A New Philosophy of Society: Assemblage Theory and Social Complexity* (London : Continuum, 2006) ; Rosi Braidotti, *Nomadic Subjects: Embodiment and Sexual Difference in Contemporary Feminist Theory* (NewYork, NY : Columbia University Press, 1994).

et structurelles (Di Méo, 2014 ; Gumuchian et al., 2003), peu de recherches ont porté sur l’habiter (Lazzarotti, 2006 ; Stock, 2004). L’expression d’habitabilité permet de réfléchir tant aux qualités des lieux qu’à celles des modes de vie. Ces deux expressions conceptuelles offrent une ouverture vers l’analyse d’un régime relationnel vis-à-vis de l’environnement, soit l’ensemble des institutions, des pratiques, des idées qui consacrent la relation environnementale co-productrice. Les relations à l’environnement ne sont pas intrinsèquement présentes dans les lieux, objets ou personnes, mais font partie de la manière dont les êtres humains construisent leur environnement (Chan et al., 2016). Engager des politiques environnementales est aussi agir sur les leviers nécessaires à la prise en charge locale de ambiances ou des récits qui structurent notamment les rapports à l’environnement sur un plan sensible, esthétique et patrimonial. Les pratiques géographiques des habitants participent à la fabrique des lieux de vie et sont à prendre en compte par l’action publique.

## — CONCLUSIONS

À une époque où certains auteurs défendent sous des formes diverses l’idée d’un urbain « généralisé » ou « planétaire » (Brenner, 2014), de nombreux courants plaident pour une attention plus grande à la diversité des écologies urbaines, en ce que leur matérialité dépasse la dichotomie nature-culture, humain et animal, humain et machine, et en ce qu’elle favorise des activités, des flux ou des espèces vivantes. Fragiles, exposées à des transformations sans nom, ces écologies naissent des manières de redistribuer les puissances d’action, les agentivités, réelles et imaginaires, entre les différentes espèces vivantes et les éléments de l’environnement naturel et construit. L’habitabilité permet de comprendre en quoi l’affection portée aux lieux joue dans le plaisir trouvé à y vivre, ainsi que les nouvelles compétences qui en émergent et les formes environnementales prennent en considération les flux sensibles et symboliques de matière. Il ne s’agit pas de reconnaître le caractère hybride des espaces et éléments de nature-culture en ville en vertu d’une puissance intrinsèque, mais dans la mesure où ils sont le produit de la diversité des manifestations collectives urbaines.

En ce sens, le CGLU (United Cities and Local Governments: un réseau mondial de villes et de gouvernements locaux), avec Habitat International Coalition (HIC), multiplie les initiatives sur le droit à la ville à travers la commission d’inclusion sociale et de démocratie participative (Rapport préparatoire à Habitat III ; Deboulet et al., 2016). Ces arènes de mobilisation ne sont pas ou peu étudiées. Pourtant, elles ont une capacité de transformation et agissent directement sur les modes de gouvernement de la ville.

## — BIBLIOGRAPHIE

Adger, W.N, Brown, K., Fairbrass, J., Jordan, A., Paavola, J., Rosendo, S. et Seyfang, G. (2003). Governance for sustainability: Towards a 'thick' analysis of environmental decision-making. *Environment and Planning A* (35), 1095–1110.

Adger, W.N., Jordan, A. (Eds.) (2009). *Governing sustainability*. Cambridge: Cambridge University Press.

Aspe, Jacqué (2012).

Bacqué, M.H., Biewener, C. (2014). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris: La Découverte.

Bacqué, M.H., Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis *A ladder of citizen participation* de SR Arnstein, De Boeck Univ. *Participations* (2011/1), 36-66.

Barles, S. (2015). The main characteristics of urban socio-ecological trajectories: Paris (France) from the 18th to the 20th century, *Ecological Economics*, 118 (2015) 177–185.

Barles, S., Blanc, N. (Eds) (2016). *Écologies urbaines. Sur le terrain*. Paris: Economica.

Béal, V. (2011). *Les politiques du développement durable. Gouverner l'environnement dans les villes françaises et britanniques (1970–2010)* (Unpublished PhD Dissertation in Political Science). Université de Lyon/ Université de Saint-Etienne.

Béal, V., Gauthier, M., Pinson, G. (2011). (Eds.). *Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales*. Saint-Etienne: Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Berkers, E. and Geels, F.W. (2011.) System innovation through stepwise reconfiguration: The case of technological transitions in Dutch greenhouse horticulture (1930-1980). *Technology Analysis and Strategic Management*, 23 (3), 227-247.

Bezès, P. (2008). Le tournant néo-managérial de l'administration française. In O. Borraz & V. Guiraudon (Eds.), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, 215–253. Paris: Presses de Sciences Po.

Blanc, N. (1998). L'écologie urbaine et le rapport ville/nature : 1925-1990. *Espace géographique* 4, 289-299.

Blanc, N. (2004). Des milieux de vie à l'éco-système urbain. *Ecologie et politique* 29 (Dossier : « Urbanisme durable »). Paris: Presses de Sciences Po.

Blanc, N., Emelianoff, C. (2008). (Eds.). *L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Étude prospective. France, États-Unis*,

*Pays-Bas, Allemagne, Russie. Rapport final du Programme exploratoire de recherche prospective européenne.* Paris : PUCA.

**Blanc, N. (2010).** De l'habitabilité urbaine, in : Olivier Coutard, Jean-Pierre Levy (Eds), *Écologies urbaines*, Paris Economica, 169-183.

**Blanc, N. (2016).** *Les formes de l'environnement. Manifeste pour une esthétique politique.* Lausanne: MétisPresses, Collection HorsChamps.

**Chan et al., 2016**

**Cefaï, D. (2007).** *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective.* Paris: La Découverte, coll. « bibliothèque du Mauss ».

**Cefaï, D. (2009).** Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie*, vol 41/2, 245-269.

**Cohen, N., Reynolds K. & Sanghvi R. (2012).** Five Borough Farm: Seeding the Future of Urban Agriculture in New York City. New York : Design Trust for Public Space.

**Corneloup, J., Bourdeau, P., Bachimon, P., Bessy, O. (2014).** L'habitabilité récréative urbaine. *De Boeck Supérieur | Sociétés*. 2014/3, n° 125, 47-58.

**Deboulet, A. (coord.), Butin, C. & Demoulin, J. (2016)** Le rôle des aires métropolitaines dans l'agenda mondial des gouvernements locaux et régionaux pour le 21e siècle. *Rapport pour CGLU-Habitat III Lavue UE-CNRS* (en ligne en septembre 2016 sur le site de CGLU).

**Di Méo, G., (Ed), 2014,** Actes du colloque Vivre et Habiter, organisé par DOC'GEO, Bordeaux, 25 novembre 2011, Bordeaux : Cahiers de l'ADESS.

**Douay, N. et Prévot M. (Eds) (2012).** L'information géographique, n° « L'activisme urbain : art, architecture et espace public ». Paris : Armand Colin, Vol. 76.

**Duvigneaud, P. (1974).** *La synthèse écologique. Populations, communautés, écosystèmes, biosphère, noosphère.* Paris: Doin.

**Epstein, R. (2013).** *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'Etat.* Paris: Les Presses de Sciences Po.

**Garnier, C. (1994).** Écologie urbaine ou environnement urbain ?. *Métropolis* (100), 52-61.

**Geels, F.W. (2002),** Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case-study'. *Research Policy*, 31 (8-9), 1257-1274.

**Geels, F.W. & Schot J. (2007).** Typology of socio-technical transition pathways', *Research Policy*, 36 (3), 399-417.

**Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R. et Roux, E. (2003)** *Les acteurs, ces oubliés du territoire.* Paris : Anthropos.

Ion, J., Franguiadakis, S., Viot, P. (2005). *Militer aujourd'hui*. Paris: Autrement.

Jordan, A. (2008). The governance of sustainable development: Taking stock and looking forwards. *Environment and Planning C: Government and Policy* 26(1), 17–33.

Lascoumes, P., Le Galès, P. (Eds.). (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences-po.

Le Galès, P., Scott, A. (2010). A British Bureaucratic revolution? Autonomy without control or 'Freer Markets, More Rules'. *Revue Française de Sociologie* 51, 117–143.

Lazzarotti, O. (2006). *L'habiter, la condition géographique*. Paris : Belin.

Le Galès, P., Lorrain, D. (2003). Gouverner les très grandes métropoles ? *Revue française d'administration publique* 107(3), 305-317.

Meadowcroft, J. (2007). Who is in charge here? Governance for sustainable development in a complex world. *Journal of Environmental Policy and Planning* 9(3-4), 299–314.

Pestre, D. (2011). Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participative. *Participations*, Volume 1, n° 1, 210-238.

Rumpala, Y. (2010). *Développement durable ou le gouvernement du changement total*. Lormont: Editions Le bord de l'eau.

Stengers, I. (2014).

Stengers, I. (2009). Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient. Paris: Les empêcheurs de penser en rond - La Découverte.

Stock, M. (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques, EspacesTemps.net, Travaux, 18.12.2004 <http://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

While, A., Jonas, A. & Gibbs, D. (2010). From sustainable development to carbon control: Eco-state restructuring and the politics of Urban and regional development. *Transaction of the Institute of British Geographers* 35(1), 76–93.

Whitehead, M. (2003). (Re)Analysing the sustainable city: Nature, urbanisation and the regulation and socio-environmental relations in the UK. *Urban Studies* 40(7), 1183–1206.

Williams, R. (1985). *Keywords. A Vocabulary of Culture and Society*. Oxford University Press: Oxford, UK.